

Vous avez opté pour le prélèvement automatique de votre cotisation. Veuillez compléter la demande de prélèvement ci-dessous, le signer et joindre votre RIB. Envoyez le tout par e-mail: contact@unec-pdl.fr ou par voie postale à l'adresse : 3 rue Vasco de Gama - 44800 Saint-Herblain

## **AUTORISATION ET DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT SEPA**

OUI j'autorise le créancier ci-dessous à faire prélever en sa faveur, auprès de l'établissement teneur de mon compte, les sommes dont je suis redevable au titre de l'adhésion annuelle à l'Union Nationale des Entreprises de Coiffure Pays de la Loire.

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier. Le mandat devient automatiquement caduc en cas de non-utilisation pendant une période de 36 mois

Identifiant créancier SEPA FR68ZZZ545103 Nom et adresse du créancier



3 rue Vasco de Gama 44800 Saint-Herblain

#### **TITULAIRE DU COMPTE**

Nom		Prénom
Adresse		
Ville		Code postal
COMPTE À DÉBITER		
Domiciliation		
BIC (SWIFT)		
IBAN		
R.U.M. (référence Unique Mandat) n° adh	nérent	
Type de prélèvement ■ en 10 fois	en 3 fois	■ en 1 fois (Cotisation de 58,80€ : 1 seul prélèvement)
Joignez votre rib.		
Date/		Signature:

Les informations contenues dans la présente autorisation seront utilisées pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 01/04/1980 de la commission informatique et libertés.

# Parrainage 2025

Nous vous invitons à compléter ce document pour adhérer à l'Unec ou pour renouveler votre adhésion. Cochez les cases et complétez les renseignements demandés. Envoyez-nous votre bulletin par e-mail: contact@unec-pdl.fr ou par voie postale à l'adresse: 3 rue Vasco de Gama - 44800 Saint-Herblain

Adhésion tarif annuel TTC (net de taxe) Salon principal avec salarié\*
155 €

Salon sans salarié 140 € Coiffeur à domicile 68,50 €

\*Y compris apprentis

### OFFRE PARRAINAGE = - 50%

(vous parrainez un nouveau salon, parrain et filleul bénéficient de 50% de réduction)

Salon principal	Salon à domicile Salon sans salarié
Enseigne commerciale	
Nom	Prénom
Date de naissance / /	
Adresse	
Ville	Code postal
Tél. salon	Tél. portable gérant(e)
E-mail	
N° siret	
Date de début d'activité / /	Effectif à ce jour salariés / apprentis
Salon Parrain	
Enseigne	
Adresse	
Ville	Code postal
N° siret	
Date de début d'activité / /	Effectif à ce jour salariés / apprentis
Montant total de votre cotisation:  Paiement de la cotisation 2025	<b>€</b> □ Par prélèvement □ en 1 fois □ en 3 fois □ en 10 fois
(cochez les cases correspondant à votre choix)	Sauf cotisation à 58,80 € = prélèvement en 1 fois remplir le SEPA ci-après
Dès l'adhésion, celle-ci est due dans son intégralité, même en cas de résiliatior en cours d'année. Le règlement par prélèvement en plusieurs échéances n'es qu'une facilité de paiement.	Par virement : FR76 1380 7000 3636 0191 9069 369 BIC : CCBPFRPPNAN
UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DE COIFFURE	Je refuse que l'Unec utilise mes données personnelles pour sa communication.  Date /
Pays de la Loire	Signature:

3 rue Vasco de Gama 44800 Saint-Herblain

\*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour la gestion de nos adhérents. Conformément à la loi informatique et libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, au déréférencement, à la portabilité et d'opposition vous concernant et les faire rectifier en nous contactant.\*\*Cette cotisation est à déduire intégralement dans votre comptabilité, au titre des frais et charges (art. 39 CGI) par inscription de la dépense au compte "Frais divers" (compte 628 en vertu des règles du PDG) de l'exercice auquel elle se rattache.